



Ecole élémentaire publique du Quai

Quai Farconnet
07300 Tournon sur Rhône
Tél. : 04.75.08.06.18

Conseil d'école

n°1

jeudi 20 octobre 2022

SITE : <https://ecole-du-quai-tournon-sur-rhone.web.ac-grenoble.fr/>

Secrétaire de séance : Carole Bombrun

Présents : Monsieur Bastet (Adjoint vie scolaire),

Régis Thomas, Emily Bonfort, Ludovic Boissie, Blandine Bechetoille, Clément Verbecques, Anne-Laure Dubaut (parents d'élèves),

Carole Bombrun, Laurence Comi, Virginie Coste, Jérôme Besnier, Nelly Astic (enseignants), Françoise Gouma (DDEN), Nadège Cabin (AESH),

Excusés : Gilles Bertrand, Anne-Laure Lachenal (parents d'élèves), Virginie Silvestre (enseignante).

Ordre du jour :

1. Bilan de la rentrée scolaire
2. Règlement Intérieur de l'école
3. Sécurité et PPMS de l'établissement
4. Projets 2022/2023
5. Végétalisation et agrandissement de la cour
6. Questions diverses et questions des parents d'élèves

1. Bilan de la rentrée scolaire : A ce jour, 94 élèves inscrits et présents (maximum autorisé pour l'établissement : 100).

Classes : **CP** : 24

CE1/CE2: 23

CE2/CM1: 24

CM1/CM2 : 23

Mmes Comi et Mme Silvestre

Mme Coste

Mme Bombrun

Mr Besnier et Mme Astic

La décharge de direction est le jeudi, elle est assurée par Mme Silvestre.

La décharge de maître formateur est le vendredi et un mardi sur trois. Elle est assurée par Mme Astic.

Quatre AESH : Cabin Nadège, Dumonteil Stéphanie, Myriam Lionneton et Vanessa Garnier pour 7 notifications MDPH.

Accompagnement des enfants handicapés : chaque élève notifié a l'accompagnement qui lui est dû.

Contrat service civique non pourvu.

RASED : Possibilité d'intervention de Mr Yvan Zak (Psychologue scolaire) sur demande des enseignants et/ou des parents et intervention en décembre/janvier de Carole Boulangé (maître E) sur toute l'école pour une intervention « massée » (3 jours par semaine sur 6 semaines sur l'école du Quai et l'école Maternelle Saint Exupéry).

Résultat des élections du 7 octobre 2022 :

Nombre d'inscrits : 136 nombre de votants : 101 blancs ou nuls : 17 exprimés : 84

Liste d'union

Taux de participation très élevé : 74,26 % (l'an dernier : 73.13 %)

Vote par internet peut-être pour 2023 surtout s'il n'y a qu'une liste.

2. Règlement intérieur de l'école :

Relecture faite lors du conseil d'école : vote à l'unanimité.

Il sera distribué aux familles et à signer.

La Charte de la laïcité sera à signer également.

3. Sécurité et PPMS de l'établissement :

4 exercices doivent avoir lieu par an :

- 1 du PPMS pour les risques majeurs (confinement, exercice non encore fait, courant 3^{ème} trimestre)
- 1 du PPMS pour le risque d'attentat et d'intrusion (à faire avant les vacances de Noël en lien avec la mairie et la gendarmerie, la date n'est pas encore fixée)
- 2 pour le risque d'incendie : le premier a eu lieu jeudi 22 septembre 2022 : RAS

Les parents ont pour consigne en cas d'alerte réelle de ne pas venir chercher leur enfant à l'école, de ne pas saturer la ligne téléphonique de l'école et de prendre les informations en écoutant la radio.

Les PPMS ont été envoyés à la mairie et à la DSDEN.

Une nouvelle alarme vient d'être installée, elle sera opérationnelle très prochainement (boîtier avec 4 alarmes possibles sonores ou visuelles avec déclenchement à distance possible). Le personnel sera formé à son fonctionnement.

Demande d'un téléphone portable professionnel par la directrice.

Sécurité aux abords de l'école :

Demande des parents : Pourquoi la police municipale n'est pas toujours présente à la sortie de l'école ?

Réponse de M. Bastet : La police municipale doit partager ses effectifs avec les autres écoles, collèges et lycées.

4. Projets 2022/2023 :

Rappel lors des sorties : les parents sont cordialement invités à être accompagnateurs. La charte du parent accompagnateur a été distribuée en début d'année.

- Projet Nature subventionné par Arch Agglo avec des intervenants extérieurs.

Deux interventions en classe et une sortie sur le terrain à la demi-journée. Pour les 4 classes. Sur les thèmes :

- Ecosystème de la rivière CP et CE1/CE2
- Le Rhône dans tous ses états CE2/CM1 et CM1/CM2

- Le nouveau site internet de l'école est en place.

Adresse : <https://ecole-du-quai-tournon-sur-rhone.web.ac-grenoble.fr/>

- Visite de l'exposition « Aplatir le ciel » de Menghzi Zeng par les 4 classes avec des ateliers, et prévision de participation à l'exposition des travaux d'élèves au Château-musée en mars 2023 pour les 4 classes.

- École et cinéma :

1^{er} trimestre : C2 : Cadet d'eau douce

C3 : Les quatre cents coups

2^{ème} trimestre pour les 2 cycles : Kerity la maison des contes

3^{ème} trimestre pour les 2 cycles : La vallée des loups

- Classe de découverte à la montagne pour les CM1/CM2 aux Houches du 5 au 9 juin 2023.

Financement : par la municipalité, le Sou des écoles, le Conseil départemental, le Conseil Régional et les familles.

Le coût de la classe de découverte de 5 jours est de 415 € par enfant. Il sera demandé 95 € par enfant aux familles.

Le transport en bus pour les zones montagnes est pris en charge par le Conseil départemental.

Une réunion aura lieu en décembre pour présenter le projet aux parents et proposer un échelonnement du paiement.

- Classe de découverte de 3 jours grâce au financement du Sou des écoles.

Les CE1/CE2 iront à Lus la croix haute du 15 au 17 mai 2023 avec une classe de CE1 des Luettes.

Il sera demandé 45€ par enfant (coût total par enfant 169€).

- Partenariat avec la bibliothèque municipale de Tournon. Très enrichissant. La bibliothèque prête des séries de livres pour les classes et participe aux projets de l'école.

Projets :

Album et illustration pour les CP

Travail sur la fabrication de livres et album et illustration pour les CE1/CE2

Découverte de l'art avec les CE2/CM1

- Eco-école : ré-affiliation de l'école

Déjà en place : le tri sélectif du papier, des plastiques (feutres), des tubes de colle.

Utilisation de woody à la place des feutres velleda.

Mise en place des collecteurs d'emballages plastiques alimentaires à venir.

Projet : Travail autour du gaspillage de l'eau.

La municipalité propose à l'école et aux parents d'élèves de réaliser un projet qui permettrait d'avoir des subventions du syndicat de l'eau.

- Génération 2024 : Participation à la semaine olympique et paralympique. Ouverture de l'école vers des clubs sportifs Tournonais.

- APQ (Activités Physique Quotidienne) :

L'importance de l'activité physique pour la santé a été évoquée avec les élèves. Ce n'est pas un temps rajouté et pris sur les autres disciplines.

Nous avons reçu du matériel que nous mettrons à disposition des élèves.

L'USEP met aussi à disposition des fiches d'activités.

- Lire et Faire Lire (FOL) : la coopérative scolaire subventionne (180 €) les interventions de lectrices dans notre école cette année.

Est-ce que la mairie pourrait prendre en charge chaque année pour toutes les écoles ? NON

- Comité pour la paix : Journée de la paix le 21 septembre.

Participation des 4 classes, le comité a offert un olivier à chaque école, le notre sera planté dans la cour.

- USEP : La plupart des rencontres départementales vont avoir lieu. Celles de secteur aussi.

Nous avons pris les licences pour tous les élèves.

Ardèche en chemin a eu lieu mardi 11 octobre pour les C2

La sortie ski aura lieu le 1 février 2023.

Une participation de 5€ par famille a été demandée aux élèves.

Le coût de la licence est de 8,40€.

- EPS : Cross, cycle tennis et Rugby avec intervenant des clubs sportifs de Tournon.

- Opération savoir rouler à vélo organisée par Prévention Maif et le Sou des écoles comme partenaire, le mercredi 12 octobre. 95 enfants des écoles publiques de Tournon se sont retrouvés à l'école des Luettes et sur le terrain de sport près de l'hôpital pour un après-midi vélo avec ateliers :

Piste routière, maniabilité, agilité, code de la route

Nous remercions pour l'encadrement des ateliers les parents d'élèves, les bénévoles de prévention Maif et les enseignants.

- Musique : Les classes de CP, CE1/CE2 et CE2/CM1 ont l'intervenant de l'école de musique : Mme Para.

Le projet : Myla et l'arbre bateau avec le Quatuor Debussy. 6 séances pour travailler la mise en scène seront animées par Mme Bourgoïn.

- Piscine les mardis après-midi pour les CP – CE1/CE2 à partir de septembre. Pour 8 séances.

Les CP auront leurs séances dans le petit bain.

Les CE2/CM1, ce sera en mai/juin.

- Journal scolaire : 1^{ère} parution pour mi-décembre. L'objectif est de valoriser les écrits des élèves.

Il est vendu au prix de 1€50 au profit de la coopérative scolaire.

- Les petits champions de la lecture pour les CM1 et les CM2.

- Sorties patrimoines : au Cheylard le lundi 3 avril 2023 pour CP et CE2/CM1 Ateliers Pont – Biodiversité et les experts mènent l'enquête.

- Cartes de vœux pour les anciens (action impulsée par la mairie).

- Les évaluations nationales CP et CE1 ont été faites. Les parents ont été reçus individuellement.

Les évaluations de premier trimestre se termineront fin novembre. Chaque famille sera reçue ensuite par les enseignants pour la remise des livrets scolaires en main propre de CE1, CE2, CM1 et CM2, en décembre.

Celles des CP se dérouleront en janvier.

- « Notre école, faisons-la ensemble » :

Engagement d'une démarche pour construire un projet spécifique à chaque école et financé par l'Education Nationale.

- Education à la sexualité : enjeu de santé publique.

A l'école primaire, l'objectif est une meilleure connaissance et un meilleur respect de soi et des autres ; la prévention des violences sexistes et sexuelles, et à la promotion de l'égalité du respect.

Exemples de thèmes cycle 2 :

Être amoureux et être amoureuse

Informers les enfants des violences sexuelles

Métiers au féminin, au masculin, mixtes

- Journée de la laïcité le 9 décembre : Participation des classes.

L'USEP propose des jeux et des débats.

- LE CLAS : L'aide aux devoirs n'est plus au point commun cette année. La directrice a vu les responsables.

Le conseil d'école demande pourquoi le CLAS a été supprimé pour les élèves des deux écoles du nord de Tournon.

Pour rappel, l'aide aux devoirs pour les élèves de ce secteur avait été impulsée et mise en place par des parents de l'école du Quai.

LE SOU DES ECOLES :

Le Sou des écoles aide les classes à subventionner diverses sorties et diverses manifestations.

L'AG a eu lieu mercredi 19/10/22.

Ouverture des subventions aux écoles maternelles. (25€ par enfant)

L'OCCE :

C'est la coopérative scolaire de l'école : sur le compte, il y a 1047.65 € en début d'exercice.

Cette association met en avant la pédagogie coopérative.

Ces recettes sont : la vente des calendriers, les photos de classe et le journal scolaire.

Elle permet de subventionner des sorties, des spectacles et l'achat de matériel collectif.

5. Végétalisation et agrandissement de la cour :

. Projet de végétalisation de la cour, en cours. Les végétaux seront plantés pendant les vacances de Toussaint.

Il manque les bancs et les bacs.

. Projet d'agrandissement de la cour : il est toujours envisagé, il sera proposé à la commission scolaire en octobre puis commission travaux. Cela pourrait être lancé pour la fin de l'année scolaire.

. Intervention d'une artiste pour décorer la cour par des œuvres d'enfants, le conseil d'école demande à la mairie si la fixation de fresques sur les murs extérieurs de l'école est autorisée.

. Inauguration de la cour aura lieu le lundi 29 novembre à 17h.

6. Questions diverses et questions des parents d'élèves :

- Le Challenge Mobilité aura lieu le 6 juin 2023 ou la semaine avant pour que tous les élèves puissent participer.

- Les enseignants renouvellent la demande de stores extérieurs aux fenêtres de l'aile sud.

- Achat d'une table de ping-pong subventionnée par l'USEP et la coopérative scolaire. Est-il possible de la fixer sur la terrasse ?

- Mois des parents par Arche Agglo pendant le mois de novembre. Le programme est au panneau d'affichage.

- Un parent expose la situation d'un ancien élève : la famille de cet élève a déménagé à Tain mais celui-ci est en grand souffrance et souhaiterait revenir à l'école du Quai. Il lui a été proposé l'école Jean Moulin à Tournon. Ceci ne résolvant pas le problème de mal être, il a été demandé si la famille pouvait réitérer sa demande pour que cet élève revienne à l'école du Quai.

M. Bastet propose de les recevoir.

- La gestion des conflits des élèves pendant le temps de cantine semble problématique : les parents demandent si le personnel municipal pourrait bénéficier d'une formation.

- Mr Bastet ne donne pas de réponse mais nous a indiqué qu'il allait se renseigner auprès de Mme Garnier pour connaître la formation des personnes employées par la mairie pour le temps périscolaire et si des formations pourraient leur être proposées concernant la gestion des conflits.

M. Bastet évoque également les difficultés dues au turn-over des employés municipaux.

- Passage aux barquettes inox pour les repas de la cantine depuis le 17 octobre.

Nous remercions la mairie pour son investissement financier dans la plupart de nos projets et les parents d'élèves pour leur investissement dans l'école.

La séance est levée à 20 h 10.

Signatures des parents délégués :

Signatures des enseignants :